

## Prestations hôtelières

### Téléphone

Pour demander l'ouverture d'une ligne téléphonique, adressez-vous au standard. Un forfait minimum de 5 € vous sera demandé. Vos communications seront décomptées à raison de **0,01 € l'unité**. Vous pourrez recharger votre forfait lorsque celui-ci sera épuisé. Aucun remboursement ne sera fait des unités non consommées.

### Repas accompagnant

Vous avez la possibilité de prendre un ou plusieurs repas avec un proche hospitalisé. Il faudra prendre un ticket "accompagnant" au standard. **Le coût du repas est de 9 €**. Vous donnerez ensuite le ticket à l'infirmière ou l'aide-soignante du service, qui se chargera de commander votre plateau en cuisine. Renseignez-vous auprès du service de soins pour connaître le délai minimum de commande.

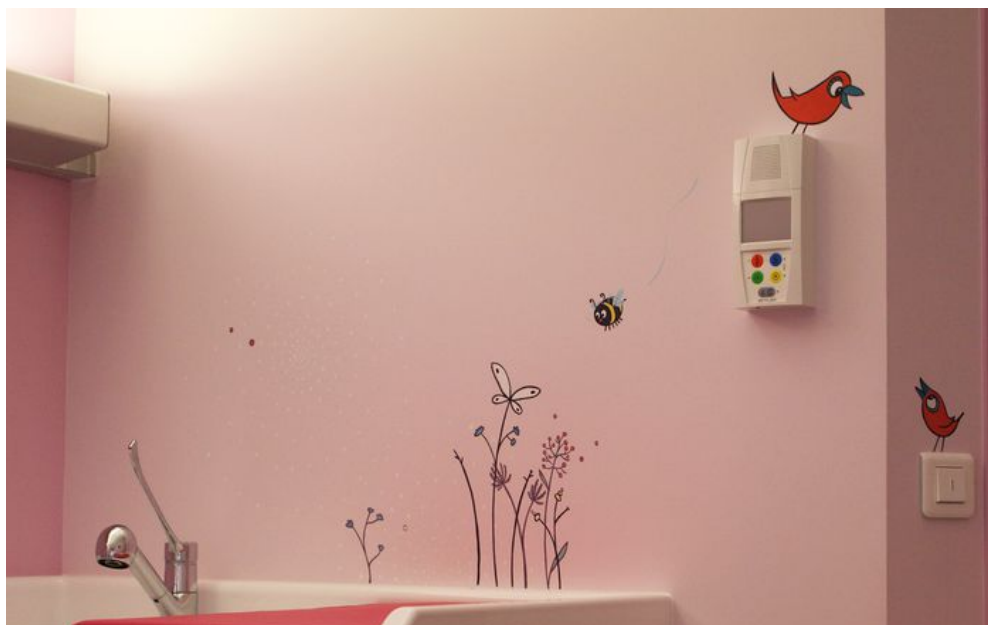
### Télévision

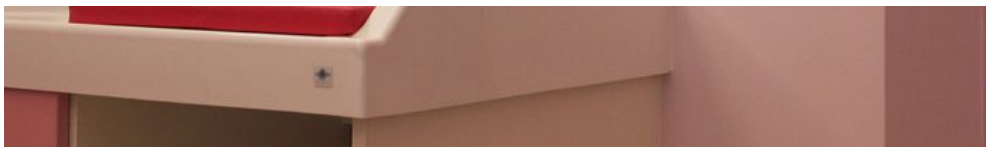
Vous avez la possibilité de louer un téléviseur pendant la durée de votre séjour. Cette prestation est assurée par un prestataire externe situé dans le hall du bâtiment principal à "La boutique" pour le site de Cavillon et au 2ème étage du bâtiment B pour le site de Lauris à "La cafeteria"

Vous y trouverez également des cadeaux, boissons chaudes ou froides, des journaux, des confiseries et de la restauration rapide.

### Chambre Particulière Maternité et Accompagnant

- tarif journalier de 30,00 € (trente euros) : se renseigner auprès de sa mutuelle ( la plupart des mutuelles prennent en charge ce forfait chambre particulière en totalité) - forfait accompagnant de 20,00€ (huit + petit-déjeuner) : idem mutuelle





**CENTRE HOSPITALIER  
INTERCOMMUNAL  
DE CAVAILLON - LAURIS**  
119 Avenue Georges Clemenceau  
CS 50 157  
84304 Cavailon Cedex  
+33 (0)4 90 78 85 00  
Nous contacter par courriel

<http://www.ch-cavailon.fr/preparer-votre-sejour/prestations-hoteliere-242.html>

#### Menu du bas de page



DANS CETTE RUBRIQUE